



Claude Compagnone, Caroline Auricoste, Bruno Lémery

*Conseil et développement en agriculture: quelles nouvelles pratiques ?*

Educagri / Quæ, 2009, 200 pages

Entre une introduction rédigée par Claude Compagnone et Caroline Auricoste et les remarques conclusives proposées par Claude Compagnone et Bruno Lémery, ce ne sont pas moins de 12 contributions de chercheurs qui sont rassemblées dans ce volume, portant l'attention sur le métier de conseiller agricole et sur les pratiques des agents de développement. Cet ouvrage fait suite à la réflexion engagée dans *Conseiller en agriculture*<sup>1</sup> ; il analyse leurs interventions et leurs façons de concevoir leur fonction. Ce faisant, il nous plonge dans la « fabrique » du métier d'animateurs d'aujourd'hui et des chantiers auxquels ils font face.

La première partie souligne combien les agriculteurs sont aujourd'hui devenus eux-mêmes des producteurs de connaissances. Il est possible d'en tirer des enseignements pour l'action, notamment à travers l'exemple des safraniers du Quercy, qui explicite le passage du rôle de conseiller à celui d'animateur technique et d'animateur rural. Il a désormais un rôle de médiateur pour lequel il lui faut acquérir de nouvelles compétences, en particulier avec la montée des demandes d'appui méthodologique en matière de travail avec des groupes d'agriculteurs. De même, ils ne s'adressent pas qu'à des agriculteurs et ce changement leur impose d'acquérir de nouvelles compétences.

La deuxième partie, davantage centrée sur le développement territorial, met en lumière les répercussions des transformations des politiques publiques et du contexte institutionnel sur les métiers du conseil et du développement. L'approche territoriale du développement dans les espaces ruraux implique l'existence d'une ingénierie territoriale, véritable champ d'expertise spécifique. Cette partie est riche en exemples de démarches collectives, illustrant comment les organisations de développement transforment leurs modes

---

1 Rémy J., Brives H., Lémery B. (coord.), 2006, *Conseiller en agriculture*, Dijon, Educagri et INRA éditions, 272 p.

d'intervention et s'adaptent aux évolutions de l'agriculture. On trouve également des exemples d'interventions territoriales qui croisent l'agricole et l'urbain, visant à faire émerger des projets agricoles en territoires périurbains. Une compétence collective à l'échelle d'un territoire est incontournable. Si elle est un enjeu réel lié à la montée en puissance de la territorialisation, elle conduit cependant les agents à avoir des fonctions (coordination des projets et des agents des structures) qui les détournent de ce qu'ils considèrent comme leur « cœur de métier ».

Face à la modification des activités des agents et à leur polyvalence croissante, la question de la formation et des compétences est traitée dans une troisième et dernière partie. Avant d'envisager des compétences et des savoir-faire, quatre profils d'agent de développement sont distingués. Il y a d'abord « l'agent méthodiste/technicien » qui met en application des dispositifs et gère des procédures. Puis vient « l'agent thématique », spécialisé sur un secteur et inscrit dans une logique d'intégration dans les réseaux d'ingénierie locale. On trouve ensuite « l'agent animateur », personnellement impliqué sur son territoire et agissant suivant les besoins de développement de ce même territoire. Enfin se distingue le profil « d'agent coordonnateur », intervenant à des échelles intermédiaires et se plaçant dans une logique de médiation et de suivi de procédures. Pour ces quatre profils, pouvoir adopter une vision transversale du développement d'un territoire devient un savoir-faire central. Au cours de la formation des agents, la réflexivité sur l'expérience et la mise en situation sont présentées comme des axes incontournables pour acquérir les savoir-faire nécessaires. En matière de conseil et de développement, connaissances et pratiques ne sont pas séparables.

La complémentarité des chapitres et les liens logiques entre eux témoignent d'une bonne construction qui facilite la lecture. Dans toutes les contributions, une large place est faite à des expérimentations vécues, souvent centrées sur les conseillers des chambres d'agriculture. L'ouvrage se focalise d'ailleurs sur eux, alors qu'ils sont aussi présents dans d'autres instances publiques ou associatives, dont les pratiques mériteraient également d'être analysées. De plus, la dimension collective que les agents doivent prendre en compte dans leur travail est un thème structurant qui donne une cohérence à l'ensemble des contributions.

Cette dimension collective engendre des difficultés inédites : la démarche procédurale croissante de l'activité des agents de développement, la gestion d'échelles différentes, l'augmentation des tâches administratives au détriment du travail de terrain. Il leur faut également mobiliser des agriculteurs qui ne sont pas encore constitués en collectifs. La prise en compte de cette question des « collectifs » à mobiliser ou à animer met en évidence les nombreux tournants auxquels l'activité de conseil fait face, notamment la diversification de ses publics cibles et le changement des cadres de l'action (comme dans l'espace périurbain) et d'échelle (le territoire concerné est plus vaste ou alors il est la composante d'un ensemble plus vaste). Ils doivent également tenir compte de la multiplication de projets complexes et intersectoriels, des connaissances et des pratiques apportées par des acteurs auparavant peu considérés et des compétences territoriales des groupes d'agriculteurs et de ceux qui vivent autour d'eux. De plus, les modes d'intervention sur le terrain, les compétences professionnelles et l'environnement législatif sont en proie à des évolutions auxquelles ils doivent constamment s'adapter. L'ouvrage donne ainsi à penser les conséquences sur les identités des agents, qui doivent être à la fois conseillers techniques, accompagnateurs de projets et aides à la décision. Ils ont un rôle majeur à jouer dans la gestion administrative (instruction de dossiers, coordination entre plusieurs agents), dans l'animation (mise en réseau, mobilisation d'acteurs), dans le développement de la dimension marchande du service (tel le cas des inséminateurs) et

enfin dans la négociation avec des institutionnels.

Ces différentes contributions offrent un état des lieux détaillé des changements en cours dans le développement agricole. Plusieurs pistes existent pour prolonger cette réflexion. L'analyse de l'adaptation des agents aux spécificités locales, aux territorialités des différents acteurs en présence et la prise en compte de leurs ressources permettraient de reconstituer davantage la relation entre agents de conseils et agriculteurs. Une autre piste serait de suivre les formes prises par les structures de développement agricole pour faire face à leurs nouveaux défis, tant dans les chambres d'agriculture que dans les réseaux associatifs présents dans le domaine du développement territorial.

**Mélanie Gambino**

Chargée de mission Territoires, ruralité, action publique

**Centre d'études et de prospective**

MAAP